



**Compte Rendu du CVS**

**10 mars 2026 – 14h30 à 16H30**

**Les participants présents :**

**Collège résidents**

Madame Chantal BARET (invitée)

Madame Annie Brunet (invitée)

Madame Renée MARTEL (invitée)

Madame Suzanne ROUX (collège résidents)

**Collège famille**

Madame Sylvie BRABANT (collège famille)

Monsieur DELAMARE (collège famille)

Madame Florence GAUTHIER (collège famille)

**Collège salarié**

Madame Jeannie RAZAFINDRABAKO (collège salarié)

Docteur Jean ATHANASSIOU (médecin coordonnateur)

Madame Akissi KACOU (Pôle animation et vie sociale, invitée)

Madame Elisabeth RIVAT (collège salarié)

Madame Ophélie SERRE (Psychologue, invitée)



**Domaine de Rouvres**

Monsieur Alexandre VERNET (Directeur de la RRCS)

Monsieur Christian GUICHARD (Vice-président administrateur de la RRCS)

**Absents excusés :**

Madame CASAMATTA Françoise, Présidente de l'Association

Madame LEROY (Adjointe au maire CCAS de la ville de Vigneux sur seine)

**Ordre du jour**

Les points abordés lors de la réunion sont les suivants :

**Les demandes des Résidents**

Lecture des questions des résidents, demandes et suggestions faites par les résident(e)s lors des préparations CVS "café des questions" des 18 et 19/02/26

**Les demandes des Familles**

***A/ Animation***

- Est-il possible de faire le point spécifique lors d'une réunion, sur la planification (fréquence) et le type de stimulations/animations en UVP ?
- Combien y-a-t-il d'animatrice? A quelle fréquence l'équipe d'animation se rend dans l' UVP ?
- Depuis le départ de 2 animatrices, il manque d'animations en particulier au bâtiment C, est-



## RESIDENCE-RETRAITE DU CINEMA ET DU SPECTACLE

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF ET RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

### Domaine de Rouvres

ce que la direction pourrait embaucher une animatrice supplémentaire?

- Pourquoi les résidents de l'UVP sont séparés pour les fêtes d'anniversaires ? Les résidents et familles le vivent mal! Même étonnement pour les spectacles du week-end- Lors des spectacles du week-end il y a peu de résidents descendus, quel dommage au vu de la qualité des spectacles.
- Serait-il possible qu'il y ait une vigilance quant à la télé sur les UVP en particulier sur le fond sonore, les programmes diffusés et le moment (les repas...) ?
- Quand le service animation va-t-il lire, présenter et commenter le livret d'accueil aux résidents ?
- Qui utilise la salle snoezelen? Peut-on s'y rendre avec son parent? Les résidents du bâtiment C peuvent-ils en bénéficier?
- Comment s'organise l'utilisation de la salle snoezelen suite à la formation du personnel ?

### **B/ Restauration**

- La commission menu est-elle ouverte aux proches et familles des résidents

### **C/Locaux**

- Quelle solution pour le stationnement sauvage le week-end devant la rampe d'accès à l'accueil ?
- Est-il possible de mettre une caméra haut-parleur dans la chambre du résident pour que la famille puisse communiquer avec son parent?
- Peut-on envisager la pose d'un rack à vélo à l'entrée de la résidence ?
- Où en est-on de l'audit nettoyage? Du projet de nettoyage des fauteuils la nuit ?
- de l'achat de raclette pour le nettoyage carreau par les résidents (pré-CVS de novembre 2025 ?)
- Pourrait-on nettoyer les résidus qui se trouvent sur la pelouse côté animation?
- Pourrait-on envisager le nettoyage du jardin thérapeutique (sapin de Noël et bouteille plastique) ?

47, rue Gaston Grinbaum 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE - Téléphone : 01 69 40 40 14 - Télécopie : 01 69 40 80 87



### ***D / Questions diverses***

- Quelle démarche en cas d'événements indésirables?
- Comment est assuré le suivi de l'hydratation des résidents, en particulier pour ceux qui ne sont plus en capacité d'exprimer leurs besoins? Sont-ils hydratés avec de l'eau pure tout autant qu'avec des boissons industrielles (apport en sucre et sel) ?
- En cas d'accidents, quelle est la procédure pour que les familles soient informées en toute transparence sur les conclusions de l'enquête menées par la Direction?
- Est-ce que les familles pourraient être informées ou concertées sur les modifications de prescriptions, notamment les psychotropes et somnifères par le médecin-prescripteur ?
- Serait-il possible d'être informé lors du décès d'un résident ?
- Où en est-on pour l'achat du minibus pour les sorties extérieures ?
- Pourrait-on envisager la pose d'un tableau dynamique (au bâtiment C) pour informer les familles d'une alerte sanitaire ou infectieuse ?
- Peut-on informer les familles lorsque l'entreprise vient pour contrôler et nettoyer les appareils dentaires ?
- Est-ce que les travaux de géothermie sont terminés? A Quand la mise en route ?
- Vote pour les résidents volontaires qui souhaitent intégrer le CVS : Mme Baret, M. Bouchaud, Mme Brunet, Mme Martel.

### **Les demandes des Collaborateurs**

- Mise en place de la boîte aux lettres pour "signalement d'un événement".



### Introduction

Ouverture de la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence.

### Les demandes des Résidents

- Pas de télévision pendant les repas en collectivité ;
- Participation des résident(e)s pour dresser les tables ;
- Refus d'avoir des nappes mais souhait d'une vaisselle plus colorée (couverts) ;
- Meuble sensoriel et ludique ;
- Souhait de ne pas séparer et différencier l'UVP des autres unités ;
- Attribution de deux petits chariots avec thermos pour garder au chaud les boissons pour les goûter au Bât C (1er et 2ème) et avoir ainsi plus de temps pour le goûter ;
- Affichage des photos à l'entrée des chambre à revoir afin qu'elles ne soient pas retirées ;
- Armoires à jeux à disposition pour des activités flash par les familles et les proches.
- Accès aux CR des différentes commissions et réunions (CVS, de restauration etc...) Lors d'animations.
- Multiplication et diversification des sorties extérieures (zoos, marchés, fêtes foraines, shopping etc.) ; projet des "mercredi-cinéma"; à venir le planning individuel d'animation;

### Les demandes des Famille

#### *A/ Animation*

- Il y a 3 commissions d'animation par an auxquelles les familles et proches peuvent participer. Les familles et proches seront informés fin mars de la prochaine commission qui aura lieu en avril.



## RESIDENCE-RETRAITE DU CINEMA ET DU SPECTACLE

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF ET RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

### Domaine de Rouvres

- Les plannings hebdomadaires des animations sont affichés dans tout l'établissement et également accessibles sur le site @ de la RRCS. Toute proposition des familles & proches est la bienvenue.
- Les animations sont identiques mais adaptées pour l'UVP, il n'y a donc pas de division mais une adaptation des activités à l'UVP.
- Il y a 4 animatrices présentes du lundi au vendredi et un spectacle proposé chaque week-end.
- Le recrutement n'entre pas dans les prérogatives du CVS.
- La demande de ne plus séparer les résident(e)s lors des anniversaires est entendue et cette expérience ne sera pas renouvelée.
- Un questionnaire sur la participation aux spectacles les week-ends et jours fériés sera lancé afin de comprendre pourquoi il y a si peu de monde aux spectacles.
- La télévision n'est pas autorisée pendant les repas pris collectivement en UVP pour se concentrer sur la déglutition.
- Le livret d'accueil sera présenté et commenté aux résident(e)s courant avril lors de séances à thème précis menées par la psychologue.
- La salle multi sensorielle "snoezelen" est utilisable sur prescription médicale avec un personnel soignant formé à son utilisation, selon un planning défini. Elle n'est pas ouverte aux familles et proches des résident(e)s. Cette salle multi sensorielle permet de réaliser des soins, elle n'est pas réservée spécifiquement à un bâtiment de l'établissement.

### ***B/ Restauration***

La commission de restauration est ouverte aux proches et familles des résident(e)s sur inscription (10 personnes max)

### ***C/ Locaux***

- La signalétique a été refaite récemment et le sol a été balisé ;
- Un mail de sensibilisation sera adressé aux visiteurs pour éviter les dérives de stationnement.

47, rue Gaston Grinbaum 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE - Téléphone : 01 69 40 40 14 - Télécopie : 01 69 40 80 87



## RESIDENCE-RETRAITE DU CINEMA ET DU SPECTACLE

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF ET RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

### Domaine de Rouvres

- Une signalétique spécifique "PBS" sera installée sur le cheminement devant la rampe d'accès.
- La chambre d'un résident constitue juridiquement un domicile privé. L'installation d'une caméra y porterait atteinte au respect de la vie privée (art. 9 du CASF), au RGPD ainsi qu'aux droits des salariés, qui ne peuvent être placés sous surveillance permanente dans un lieu de soins. L'établissement privilégie donc des solutions conformes au cadre juridique notamment l'organisation d'échanges encadrés avec les familles et l'utilisation de tablettes pour des appels vidéo permettant de maintenir le lien tout en respectant les droits des résidents et des professionnels.
- Un rack à vélos sous abri sera posé.
- L'audit Nettoyage a été réalisé;
- Cadre de santé et psychomotricienne vont prochainement venir renforcer les équipes. Les circuits de nettoyage et de désinfection des fauteuils roulants seront organisés après leur prise de poste.
- Pour des raisons de sécurité, l'achat de raclette ne se fera pas pour le nettoyage des carreaux.
- Une intervention sera planifiée prochainement pour le nettoyage de la pelouse entre les bâtiments B et C côté animation ainsi que du côté du jardin thérapeutique.

### Questions diverses

- Il y a 3 types d'événements indésirables qui font l'objet selon leur nature (interne, grave, grave associé au soin), d'une déclaration interne ou aux autorités. Les salariés sont protégés dans leur signalement. Un retour est fait à la personne déclarante. Un affichage "Qui fait Quoi" au sein de l'établissement, et donné dans les documents d'admission, reprend la démarche à suivre pour les familles qui souhaiteraient faire une réclamation
- La potabilité de l'eau est contrôlée régulièrement y compris les fontaines réfrigérantes. 4 moments de prise hydrique sont répartis dans la journée (matin, midi, goûte, soir), un 5ème éventuel lors de la collation nocturne, sont prévus dans le plan de soins. Il s'agit d'un dispositif contractuel. Il peut y avoir ajout d'un sirop avec ou sans sucre lorsqu'il y a des difficultés dans la prise d'hydratation. Les équipes de soin assurent un suivi qui permet de déterminer la prise hydrique quotidienne, dans leur logiciel de soins. En été, le protocole "veille saisonnière vigilance canicule" s'applique à partir du 1er juin pour la prise hydrique.

47. rue Gaston Grinbaum 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE - Téléphone : 01 69 40 40 14 - Télécopie : 01 69 40 80 87



## RESIDENCE-RETRAITE DU CINEMA ET DU SPECTACLE

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF ET RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

### Domaine de Rouvres

- En cas d'accident ou d'incident, l'établissement informe en toute transparence la famille et recherche les facteurs contributifs dans une démarche d'amélioration continue
- Une prescription médicale est couverte par le secret médical. Les familles peuvent et doivent s'adresser au médecin-prescripteur (médecin-référent). Les psychotropes font l'objet d'une consultation spécialisée auxquelles peuvent participer les familles. Le médecin-coordonnateur de la RRCS reste disponible, sur RDV, pour faire une synthèse en présence du résident.
- Il est possible d'être informé du décès d'un résident uniquement si le résident avait donné son accord. Idem pour le livret de condoléances. Toutefois il n'est pas possible d'officialiser le décès d'un résident.
- L'achat d'un minibus est budgété, phase de tests avec location pour évaluer le besoin et le meilleur compromis.
- Il n'y aura pas de tableau. En cas d'alerte sanitaire ou infectieuse, l'affichage est géré par l'ARS (document officiel). Un mail est également envoyé aux familles & proches des résidents.
- Lors de la venue des sociétés de contrôle et nettoyage (appareils dentaires ou lunettes), les familles sont informées (par mail et affichage à l'accueil) ; Pour la télé dentisterie, les décrets ne sont pas parus. L'équipe médicale peut cependant établir une prescription sur demande des familles.
- Les travaux de géothermie sont terminés ; actuellement en phase de réglages
- Vote unanime pour les résident(e)s volontaires qui souhaitent intégrer le CVS (collège Résidents).

### ***Les demandes des Collaborateurs***

- Mise en place d'une boîte de signalement des événements pour répondre aux inquiétudes aux familles.
- Arrivée prochaine au sein des équipes d'une cadre de santé et d'une psychomotricienne.



**Qualité et gestion des risques**

Les événements indésirables (du 01/12/2025 au 10/03/2026)

28 événements indésirables depuis le dernier CVS :

- 3 violences
- 2 situations de maltraitance dont 1 avec signalement à l'ARS
- 9 cuisine/repas surtout au niveau des températures
- 7 sécurités identito vigilance dû à un manque d'information dans le dossier du résident (photo...)
- 1 procédure non respectée
- 2 disparitions, perte de linge
- 3 fermetures des portes (problème avec porte UVP)

18 sont considérés comme critique, 6 indéterminés, 2 significatives et 1 majeur. En rappelant que les degrés de gravité reste subjectif et à l'appréciation du déclarant.

Toutes sauf celles du mois de mars ont été analysées avec plan d'action correctif : formation, sensibilisation, rappel et procédure.

Le CVS n'a pas proposé d'actions

Ce dispositif contribue pleinement à la démarche qualité, à la gestion des risques et à la promotion de la bientraitance au sein de la résidence.

**Informations diverses**

Le prochain Conseil de la Vie Sociale se tiendra **le 16 juin 2026** au sein de la RRCS.

**Le Président du CVS**

M. Xavier Delamare